



LE

MONUMENT EXPIATOIRE

DES BROTTEAUX

Nos anciennes familles Lyonnaises, qui comptaient presque toutes des victimes du siège de 1793, sont en grand émoi.

Un projet vient d'être mis à l'enquête pour le prolongement de la rue de Créqui et de la rue Fénelon, au travers du terrain concédé pour le monument des Brotteaux, sur l'emplacement de la chapelle qui serait démolie !

L'utilité de ces nouvelles rues est si contestable, qu'on a cherché le véritable motif de cet acte barbare et profanateur.

La vente de ce terrain faite à nos pères, pour servir de sépulture à nos aïeux victimes du siège, porte qu'il doit faire retour aux Hospices, dans le cas où il changerait de destination.

On a supposé que quelques personnes étrangères à la ville, indifférentes à son histoire et à ses traditions, avaient eu la pensée de faire revenir cette propriété aux Hospices,